

Optimisez vos relations et la gestion de votre cabinet :

Outils et stratégies pour les avocats

Dans le monde juridique en constante évolution, l'efficacité relationnelle et la gestion optimale du cabinet sont des compétences inestimables pour tout avocat. Cette formation vise à vous permettre de maîtriser les notions et les outils nécessaires pour interagir avec aisance avec vos pairs et vos clients, améliorer la gestion de votre cabinet et aborder votre vie professionnelle avec sérénité.

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de cette formation vous serez capable :

- D'interagir plus aisément avec les autres (clients/collègues/prospects)
- D'optimiser la gestion de son cabinet
- D'appréhender plus sereinement sa vie professionnelle

Programme :

1. Mieux gérer la relation
 - 1.1 Avec les autres
 - 1.1.1 Appréhender le client
 - 1.1.2 Communiquer entre avocats
 - 1.1.3 Optimiser la lecture de la relation
 - 1.2 Avec soi-même
 - 1.2.1 Développer la confiance en soi
 - 1.2.2 Dépasser ses peurs
 - 1.2.3 Réguler les émotions (les siennes et celles du client)
2. Mieux gérer son cabinet
 - 2.1 En tant que chef d'entreprise
 - 2.1.1 Augmenter sa rentabilité
 - 2.1.2 Augmenter son efficacité
 - 2.1.3 Augmenter sa clientèle
 - 2.2 En tant qu'individu
 - 2.2.1 Gagner en sérénité dans sa vie d'avocat
 - 2.2.2 Retrouver du sens dans sa vie d'avocat

Public concerné :

Avocats, tous domaines de compétence, statuts et niveaux d'expérience.

Prérequis :

- Être inscrit auprès d'un Barreau Français en tant qu'Avocat
- Faire partie du réseau Avoloi
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Notre formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre équipe est à votre disposition pour étudier votre projet et étudier avec vous et notre réseau de partenaires une démarche

personnalisée pour la mise en œuvre de votre formation. (coordonnées du référent handicap : formation@avoloi.com)

Durée :

La formation s'étend sur un total de **20 heures**, divisées en 11 modules.

Chaque module est conçu pour une durée de presque deux heures, comprenant une vidéo, des lectures, des exercices de mise en pratique et un quiz.

- **Vidéo** : Chaque module débute par une vidéo d'une durée de 30 à 45 minutes. Ces vidéos sont destinées à introduire et expliquer le contenu du module.
- **Lecture** : Après la vidéo, un texte détaillant le contenu du module est fourni. Chaque lecture prend environ 35 minutes.
- **Exercices de mise en pratique** : Pour consolider votre apprentissage et appliquer les connaissances acquises, des exercices pratiques sont fournis. Ces exercices, à réaliser en autonomie, durent également environ 30 minutes. Pour certains de ces exercices, des supports téléchargeables seront mis à disposition pour faciliter la mise en application.
- **Quizz** : Pour clôturer chaque module, un quiz de vérification des connaissances, d'une durée de 10 à 15 minutes, est proposé.

Modalités :

Vous avez accès à la formation dès votre souscription et pour une durée maximale de 12 mois (par exemple si vous vous inscrivez le 1^{er} septembre 2023 vous aurez accès à la plateforme de formation jusqu'au 31 août 2024).

La formation se déroule 100% en ligne (sur une plateforme de e-learning), ce qui vous permet de progresser à votre propre rythme.

En complément des 20 heures de formation, chaque mois, un webinaire interactif avec le formateur est organisé. Vous recevrez un courriel contenant les détails de l'événement ainsi qu'un lien pour vous inscrire. C'est l'opportunité parfaite pour discuter directement avec le formateur, adresser vos questions et partager des retours d'expérience avec vos confrères.

Formateur :

Le Formateur est Monsieur Didier Rousseau, ancien avocat collaborateur en droit des affaires reconvertie à la formation professionnelle auprès des avocats et chefs d'entreprise.

Méthodes mobilisées :

- Présentations interactives : Plateforme web permettant d'accéder en autonomie aux vidéos et supports écrits et illustrés de formation ainsi qu'aux exercices.
- Exercices pratiques : Intégration d'exercices pratiques qui permettent aux apprenants de mettre en pratique les compétences et les connaissances acquises.
- Échanges et discussions en groupe au cours des webinaraires : Encouragement des échanges et des discussions entre les apprenants et entre le formateur et les apprenants.
- Évaluations formatives : Intégration d'évaluations formatives tout au long de la formation pour mesurer la progression des apprenants.

Modalités et suivi d'évaluation :

QCM, Cas pratiques, Mise en situation, Questionnaire de positionnement en début et fin de formation, Attestation de présence (relevé de temps de connexion).

Tarif : Inclus dans votre abonnement aux services Avoloi